







ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE FONDETTES

Restitution publique
3 octobre 2026

SEPANT

LPO Agir pour la biodiversité

VILLE DE FONDETTES AU CŒUR DU VAL DE LOIRE

Tours métropole Val de Loire

abc

ORDRE DU JOUR

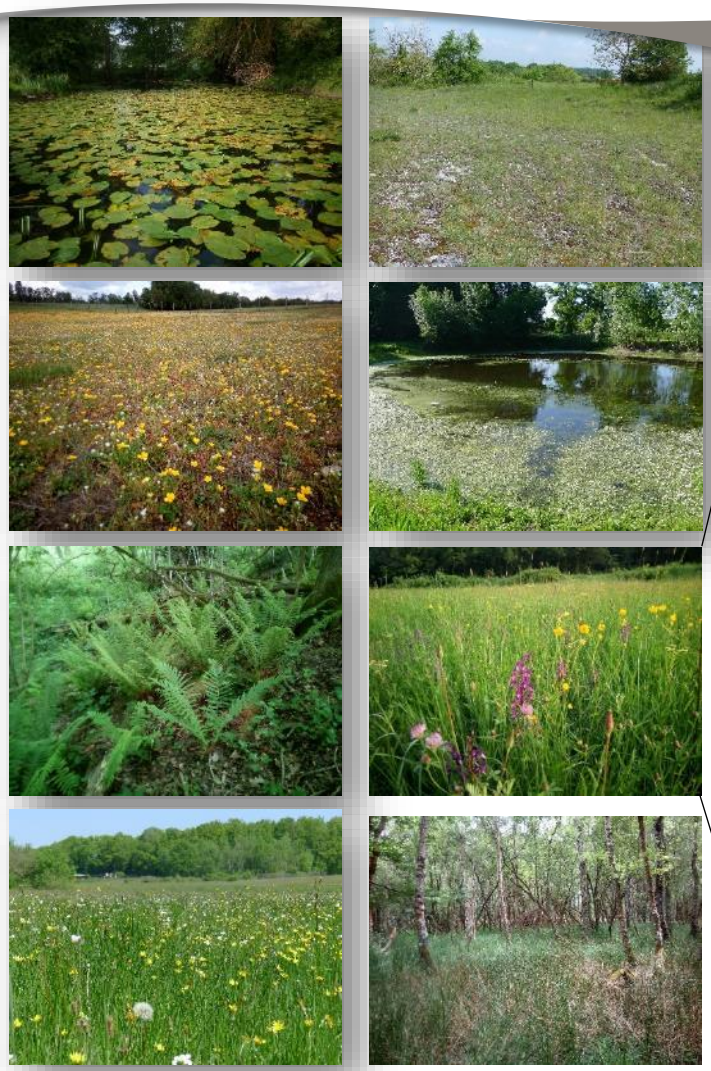
- Retour sur la démarche d'ABC
- Résultats des inventaires
- Actions de sensibilisations
- Poursuite de l'ABC
  - Plan d'action
  - Actions menées par la commune



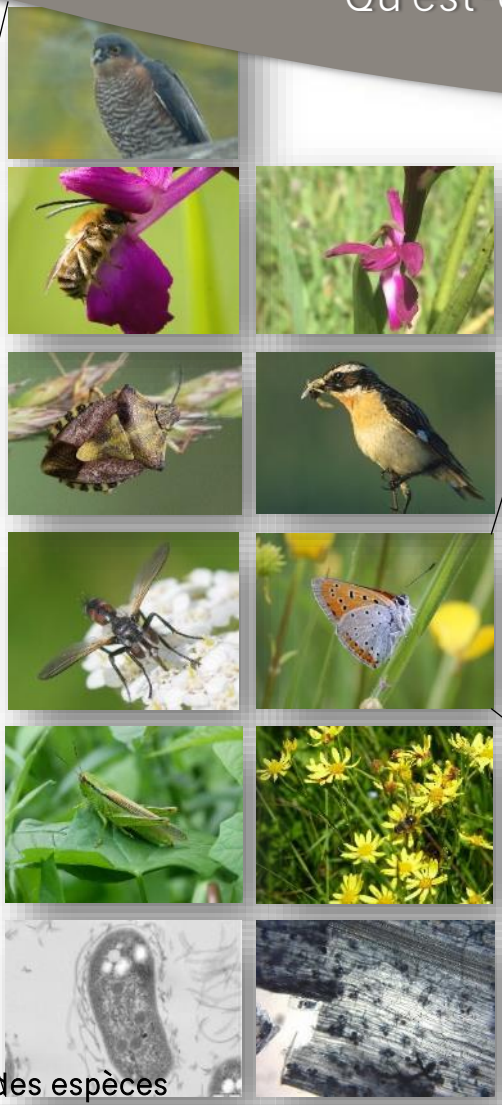
Pélodyte ponctué (DZ, EN) © Palussiere L.

LE CONCEPT DE BIODIVERSITÉ

Qu'est-ce que la biodiversité?



Diversité des écosystèmes



Diversité des espèces



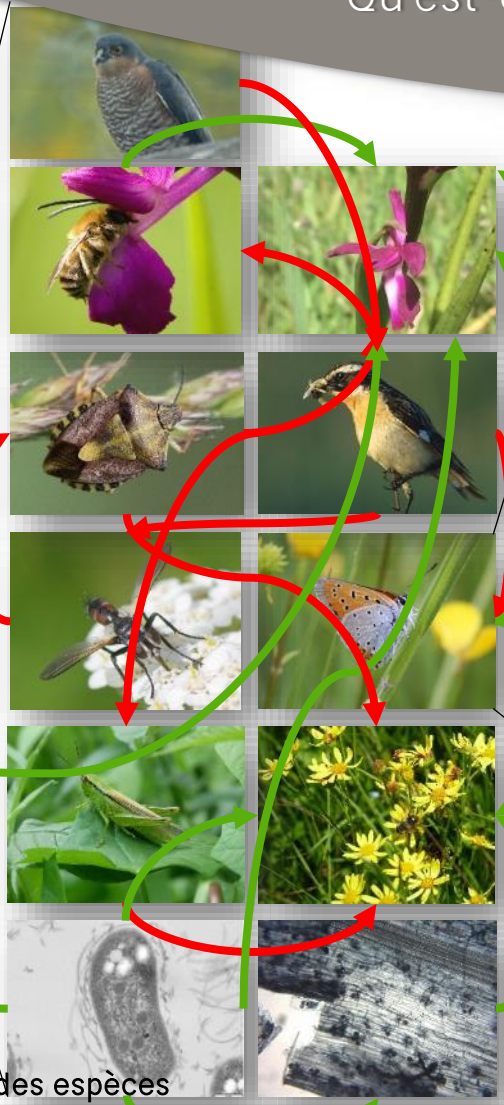
Diversité des individus (génétique, comportementale, métabolique, etc.) au sein de chaque espèce

LE CONCEPT DE BIODIVERSITÉ

Qu'est-ce que la biodiversité?



Diversité des écosystèmes



Diversité des espèces



Diversité des individus (génétique, comportementale, métabolique, etc.) au sein de chaque espèce

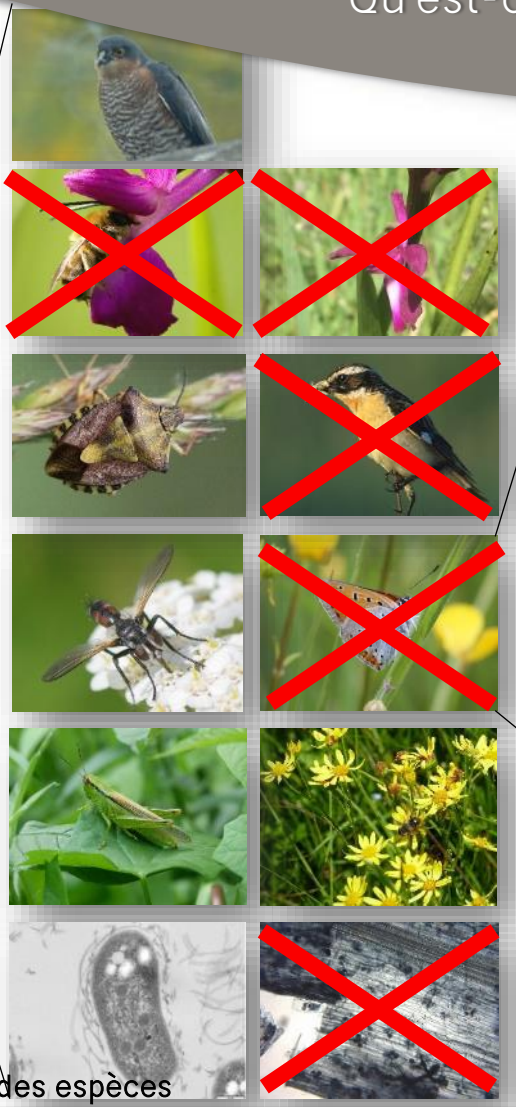
LE CONCEPT DE BIODIVERSITÉ

Qu'est-ce que la biodiversité?

Lorsque l'on détruit ou altère un écosystème, on perd les espèces dites « spécialistes »



Diversité des écosystèmes



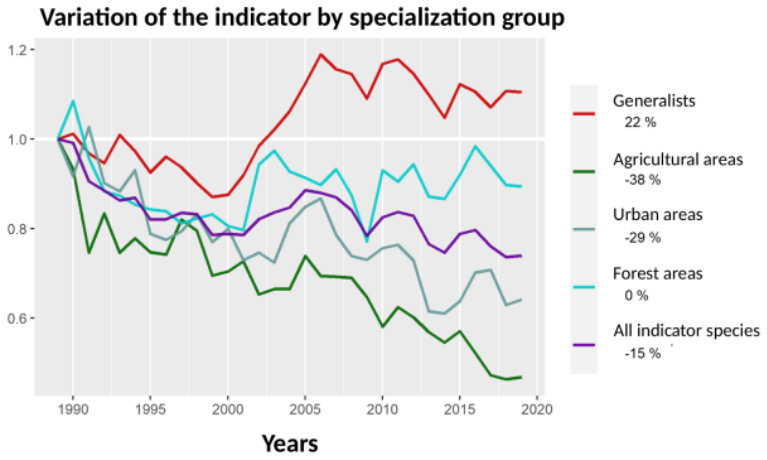
Diversité des espèces



Diversité des individus (génétique, comportementale, métabolique, etc.) au sein de chaque espèce

LA BIODIVERSITÉ, UN PATRIMOINE COMMUN MENACÉ

Un constat



Evolution de l'indicateur d'abondance des oiseaux communs en France (viginature – STOC)

Accélération du rythme des extinctions à cause des activités humaines

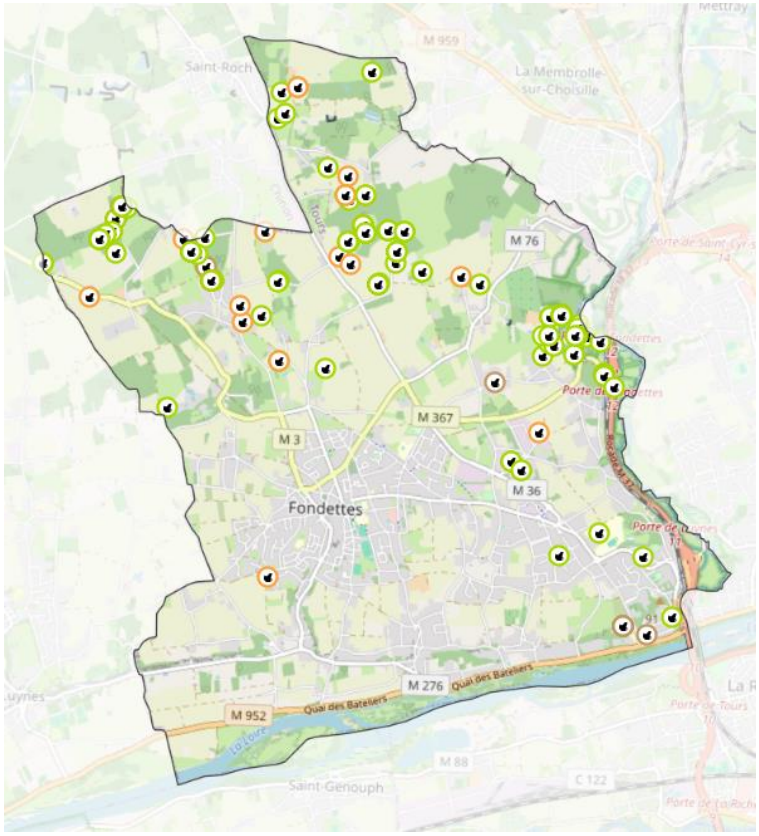
Illustrations de 5 grandes causes responsables de l'érosion de la biodiversité :

- Destruction des habitats des espèces (ex : urbanisation)
- Invasions biologiques (ex : Robinier faux acacia)
- Pollution (ex : produits phytosanitaires)
- Surexploitations de ressources (ex : eau)
- Changements climatiques

RAPPEL DES OBJECTIFS

Un élément de réponse aux enjeux écologiques locaux

- Améliorer les connaissances
- Identifier les enjeux de faune et flore locaux
- Faciliter l'intégration des données dans les futures décisions locales et évolution des documents d'urbanismes (Scot, PLU, ...)
- Partager et faire découvrir aux habitants, élus, et agents techniques ce patrimoine naturel local
- Proposer un programme d'actions



Carte Lizmap dédiée à l'ABC de Fondettes

LA SEPANT ET LA LPO

Présentation des associations



- Associations locales habituées à travailler ensemble
- Compétences complémentaires
- Bonne connaissance des enjeux environnementaux locaux
- Expérience dans l'accompagnement des collectivités et dans la sensibilisation à l'environnement



RÉSULTATS DES INVENTAIRES

Chiffres clés

- Avant 2024 : **22 384** données pour **1782** espèces (60% données sont des oiseaux)
- Depuis 2024 : **4 965** observations pour **983** espèces
- **267** nouvelles espèces pour la commune (période 01/24 au 12/25)
- **2 049** espèces connues, dont **1 378** vues récemment
- Exemple d'espèces non revu depuis plus de 150 ans : Buplèvre presque ovale

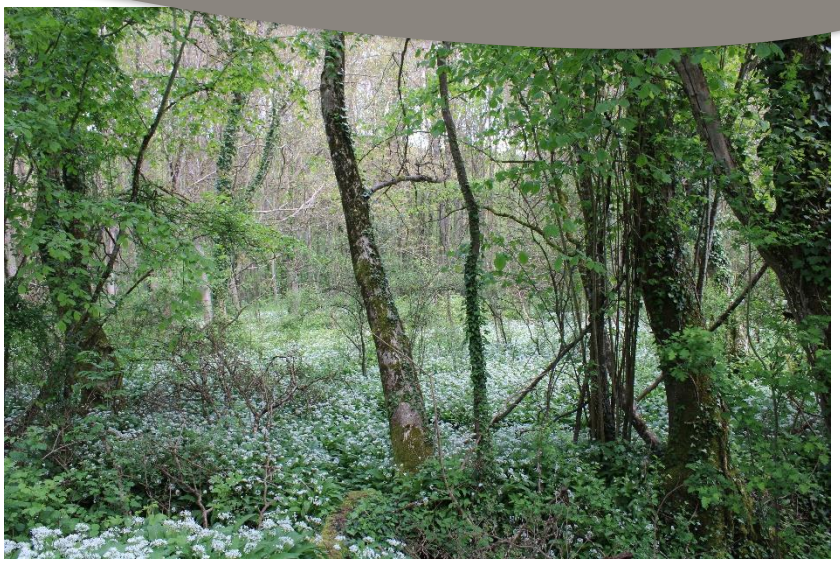


Buplèvre presque ovale © C. COUILLIER

RÉSULTATS D'INVENTAIRES

Aulnaies-frênaies

- **Type de milieux :** forêts dans le lit majeur des cours d'eau, dominées par du Frêne et de l'Aulne glutineux
- **Menaces :**
  - Plantation de peupliers,
  - Gestion non adaptée,
  - Présence d'espèces exotiques envahissantes
- **Enjeu local : fort**
- **Patrimonialité :** Natura 2000 - Habitat d'intérêt communautaire prioritaire (91E0*) et Quasi-menacé (LRR)



RÉSULTATS D'INVENTAIRES

Exemples d'espèces



Ail des ours (DZ) © BERGER-ROBINET F.



Martin-pêcheur (DE, PN, DZ, VU national) © GRASSI C.



Castor d'Eurasie (DE, PN, DZ) © PEROT-GUILLAUME C.



Petit Mars changeant © HERVE C.



Scille à deux feuilles (PR, DZ) © DERRIEN P.



Loriot d'Europe (PN) © GRASSI C.

RÉSULTATS D'INVENTAIRES

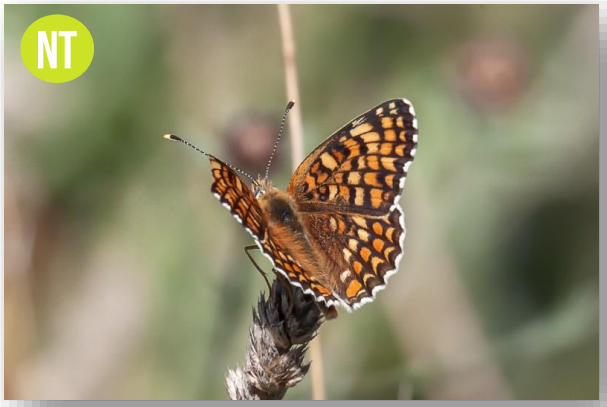
Prairies humides de fauche

- **Type de milieux :** prairies humides une grande partie de l'année et moyennement pourvues en nutriments
- **Menaces :**
  - Fertilisation
  - Drainage
  - Déprise agricole
- **Enjeu local : Moyen**
- **Patrimonialité :** Natura 2000 - Habitat d'intérêt communautaire (6510)



RÉSULTATS D'INVENTAIRES

Exemples d'espèces



Mélitée des Centaurées (DZ, NT) © VIDRIL F.



Cisticole des jonc (PN, VU national) © FOUCHER C.



Azuré des Anthyllides (DZ) © TINCHANT A.



Criquet des roseaux (DZ, EN) © TINCHANT A.



Grande prêle (DZ) © BERGER-ROBINET F.

RÉSULTATS D'INVENTAIRES

Bâtiments

- **Type de milieux :** Grange, combles, greniers, église, châteaux…
- **Menaces :**
  - Rénovation des bâtiments
  - Pollution lumineuse
- **Enjeu local : Fort**
- **Patrimonialité :** /



Eglise de Fondettes © Fondation du patrimoine

RÉSULTATS D'INVENTAIRES

Exemples d'espèces



Grand rhinolophe (DE, PN, DZ, NT) © LE BRAS A.



Hirondelle des fenêtres (PN, NT National) © GRASSI C.



Murin de Natterer (DE,PN,DZ) © PRESENT J.

RÉSULTATS D'INVENTAIRES

Milieux agricoles

- **Type de milieux :** Cultures
- **Menaces :**
  - Utilisation de produits phytosanitaires
  - Abandon de pratiques agricoles extensives
- **Enjeu local : Fort**
- **Patrimonialité :** /



RÉSULTATS D'INVENTAIRES

Exemples d'espèces



Œdicnème criard (DE, PN) © BLOQUET A.



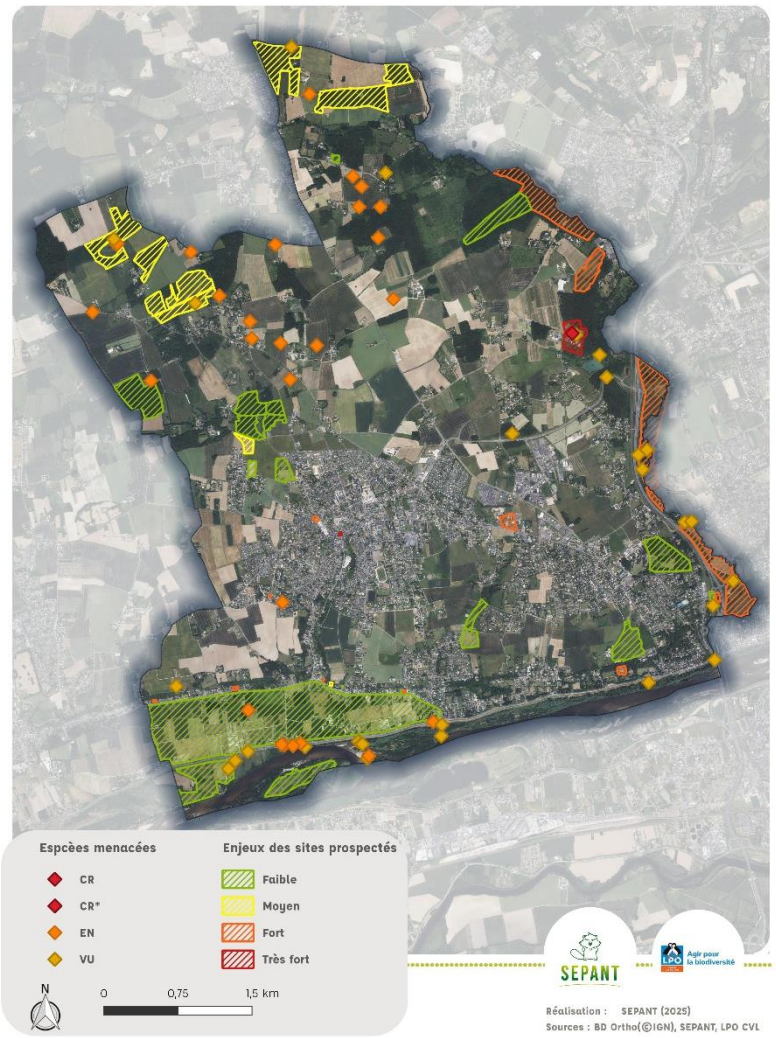
Renoncule des champs (EN, PNA, DZ) © GRASSI C.



Chrysanthème des moissons (VU,PNA,DZ) © LEDUC V.

RÉSULTATS D'INVENTAIRES

Synthèse des enjeux



Sites à enjeux identifiés sur la commune

- **13** sites à enjeux forts ou très forts
- Représentant **74 hectares**
- **± 2,4%** du territoire de la commune

RETOUR SUR LES ANIMATIONS ET LA COMMUNICATION

Animations

- **1** porteur de paroles
- **1** stand tenu
- **1** sortie nature sur les papillons
- **1** Atelier pelotes
- **1** conférence
- **4** animations scolaires
- **1** Présentation au conseil des Aînés







→ **9 temps de sensibilisations**

→ **Près de 182 personnes sensibilisées dont 91 enfants**

RETOUR SUR LES ANIMATIONS ET LA COMMUNICATION

Communication

- **3** Affiches réalisées
- **9** Lettres d'informations
- **2** Appel à observations









PERSPECTIVES D'ACTIONS

Préconisations pour agir

Plusieurs habitats naturels et un grand nombre d'espèces possèdent un niveau d'enjeu très fort, fort ou modéré sur la commune => **responsabilité importante**

- **Conserver et restaurer** des habitats :
  - les mares et points d'eau
  - prairies humides
  - les boisements, fourrés, haies
  - les secteurs agricoles…

→ Des fiches actions avec des préconisations à différentes échelles

- **Maintenir et développer les continuités écologiques** : faciliter la circulation des espèces
- **Aménagement du territoire** : systématiser une approche globale et de prise en compte des enjeux de biodiversité dans l'aménagement. Engagement fort de la commune

PERSPECTIVES D'ACTIONS

Action de sensibilisation



FAT-09 SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Objectif

- **Préserver, voire améliorer la richesse spécifique sur la commune**
- **Renforcer ou rétablir la fonctionnalité des corridors écologiques**
- **Sensibiliser les habitants à la diversité de leur commune**

Contexte

La prise en compte de la biodiversité et la **prise de conscience** des enjeux qui y sont liés passent par l'observation, la sensibilisation et l'information des citoyens. De nombreuses **pratiques** sont réalisées, sans que les habitants n'aient réellement conscience de leur **impact** : la taille des haies en plein printemps, des tontes répétées, la plantation d'Arbres à papillons (Buddleja davidii)... Il est alors important que l'ensemble des particuliers soit **informé pour participer au bon état** de conservation des espèces de la commune.

Ressources

Structures d'animations naturalistes ou d'éducation à l'environnement locales : LPO CVL, SEPANT, Ligéria Nature, ANEPE Caudalis, CPIE Touraine Val de Loire, Maison de la Loire, Couleurs sauvages...

Financements

Possibles projets d'éducation à l'environnement financés : Une demande de financement à l'OFB est possible afin de débuter ou de poursuivre un projet d'Aire Terrestre Educative. Les écoles peuvent également faire une demande pour bénéficier du dispositif CREEDD auprès du GRAINE Centre Val-de-Loire. Les structures d'animations naturalistes peuvent bénéficier de financements afin de proposer des animations jeune public.

Aire Terrestre Educative

Une Aire Terrestre Éducative (ATE) est un petit espace naturel géré par des élèves à partir de la CM1, accompagnés par leurs enseignants et un éducateur à l'environnement. L'objectif est de découvrir la biodiversité en menant un projet concret : observer, diagnostiquer et agir pour préserver un milieu. La démarche s'étend sur toute l'année scolaire et peut être reconduite pour suivre l'évolution du site.

- Intégration d'une page dédiée à la biodiversité dans le magazine municipal
- Création d'une page sur le site internet
- Organisation d'animations grand public
- Animation auprès du scolaire dans le cadre du plan culture école

PERSPECTIVES D'ACTIONS

Amélioration de la circulation et de l'accueil de la faune



FAT-03 PRÉSERVER OU CRÉER DES MICRO-HABITATS

Objectifs

- **Conserver et multiplier les micro-habitats pour la faune**
- **Sensibiliser à la préservation de ces éléments de paysage**

Contexte

Les micro-habitats sont de **petits éléments du paysage** qui présentent des conditions particulières (humidité, température, lumière, etc.), localisés au sein d'un habitat plus large. Ils sont susceptibles de fournir un refuge et/ou des ressources alimentaires à des **espèces spécialistes**, qui dépendent spécifiquement de ces conditions pour tout ou partie de leur cycle de vie (notamment

Règlementaire

Les micro-habitats accueillent des espèces souvent protégées, comme les reptiles, amphibiens ou le Hérisson d'Europe. Par conséquent, il est interdit de dégrader leurs sites de reproduction ou de repos.
L'Article L151-19 du Code de l'urbanisme permet de protéger les éléments de paysage, dans les documents d'urbanisme, pour des motifs écologiques ou culturels.

Ressources

Rôles du bois mort, CNPF Occitanie.

Guide de poche des dendro-microhabitats, Reber et al. 2015.

Murs de pierres sèches et pierriers - LPO alsace

avec des cavités

FAT-13 RENDRE UN BASSIN D'ORAGE ACCUEILLANT POUR LA BIODIVERSITÉ

Objectif

- **Concilier les fonctions hydrauliques et la biodiversité**
- **Prendre en compte leur rôle écologique**
- **Adapter la gestion**

Contexte

Les bassins d'orages ont pour vocation première de recueillir les eaux de pluie issues de secteurs à fort ruissellement ou des zones imperméables. Ces dernières pouvant recouvrir de grandes surfaces en zone urbaine (voies de circulation, parkings, habitations). Cependant, ces points d'eau font partie du réseau de points d'eau de la commune et participent à l'accueil d'espèces variées (amphibiens, odonates, reptiles). La commune de Fondettes gère plus d'une vingtaine de bassins d'orage et souhaite mettre en place des actions en faveur de la diversité.

Règlementaire

Tout comme les mares, les basssins d'orage peuvent accueillir des amphibiens, dont toutes les espèces sont protégées au niveau national par l'article L411-1 du Code de l'environnement. Il est donc impératif de les prendre en compte avant tout aménagement, gestion ou entretien.

Ressources

Entretien des bassins de rétention - Chambre d'agriculture de l'Yonne

Espèces pouvant bénéficier des bassins d'orage

- Grenouilles "vertes", Grenouilles agiles
- Agrion mignon, Libellule quadrimaculée, Leste sauvage
- Couleuvre helvétique

Grenouille agile

- Passage au niveau des bassins d'orage de telle sorte que la petite faune puisse circuler
- Création de micro-habitats différents, sur les sites communaux, pour l'accueil variés des insectes
- Plantation d'arbres conduit en « têtard »

PERSPECTIVES D'ACTIONS

Urbanisme



FAT-11 INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ AU SEIN DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Objectif

- **Prévenir le fractionnement de corridors écologiques**
- **Éviter la destruction de milieux naturels ou semi-naturels**
- **Améliorer la prise en compte de l'environnement existant**

Contexte

La prise en compte de la biodiversité lors de la réalisation de **nouveaux projets**, n'est pas toujours une démarche réalisée. Bien qu'un volet réglementaire encadre les constructions, les mesures d'évitement ou de réductions sont limitées et des actions supplémentaires peuvent être considérées afin de **limiter l'impact des activités humaines.**

Règlementaire

La loi « Climat et Résilience » d'août 2021 introduit l'objectif de **Zéro Artificialisation Nette** (ZAN) d'ici 2050. Elle vise à stopper la perte d'espaces naturels, agricoles et forestiers, en **réduisant** progressivement **l'artificialisation des sols.** Concrètement, cela signifie que tout nouveau projet d'urbanisation doit être réfléchi pour **limiter la consommation d'espace**, privilégier la réhabilitation des friches ou la densification du bâti existant, et compenser, lorsque cela est possible, les surfaces artificialisées par des actions de renaturation.

Ressources

La Biodiversité en ville dense – Nouveaux dispositifs « du bord du toit au caniveau » - Plantes et Cité

Ressources pour actions et aménagements urbains

Où se cache la biodiversité en ville ? 90 clés pour comprendre la nature en ville - Philippe Clergeau, Nathalie Machon

FAT-02 RENFORCER ET PROTÉGER LE RÉSEAU DE HAIES

Objectifs

- **Améliorer la circulation des espèces**
- **Renforcer ou rétablir la fonctionnalité des corridors écologiques**
- **Sensibiliser les propriétaires et les habitants**

Contexte

Les haies sont des linéaires composés de différentes strates végétales (herbacées, arbustives et /ou arborées) abritant faune et flore locale. Leur intérêt est parfois peu connue entrainant des gestions inadaptées ou des dégradations.
De nombreuses haies sont présentes sur la commune et leur préservation est essentielle. Il est également nécessaire que ces haies soient en connexion les unes avec les autres afin de favoriser le déplacement des espèces.

Règlementaire

Les haies peuvent bénéficier d'une protection réglementaire. Plusieurs dispositifs permettent de protéger les haies existantes et dans accroitre le linéaire : protection dans le PLU, aménagement foncier, arrêté de protection de biotope, ORE, espèces protégées, subventions à la plantation (collectivités, Pacte en faveur des haies).

Ressources

Pacte en Faveur des haies : Programme national d'aide à la restauration/création de haies.
L'Arbre dans le Paysage Rural de Touraine (APRT): Programme départemental pour la plantation de haies, Conseil départemental d'Indre-et-Loire
Contrats territorial de bassin de rivières : Possibilité d'intégrer de la plantation de haies au sein d'un contrat, Agence de l'eau/Syndicat de rivières
Classeur technique Haies, FNE Centre Val de Loire: https://fne-centrevaldeloire.org/classeur-technique-haies

- Demande de classement des arbres remarquables sur domaine public, des mares, haies et boisements d'intérêt majeurs, au PLU
- Prescrire au PLUm des clôtures, facilitant le passage de la petite faune
- Pour tout projet d'aménagement, dès la conception, la ville demandera à l'aménageur d'intégrer la connaissance et la préservation de la biodiversité

PERSPECTIVES D'ACTIONS

Propositions de fiches actions pour les habitants



Quelques indicateurs de réussite

- Vous observez régulièrement des abeilles, bourdons, papillons ou autres insectes.
- Des oiseaux viennent s'alimenter ou nicher.
- Vous observez des vers de terre, cloportes et autres petits invertébrés, signes d'un sol vivant.
- Diversité des plantes qui poussent naturellement (pissenlit, trèfle, plantain...).
- Présence d'espèces insectivores comme les chauves-souris, les reptiles ou les amphibiens

Agir en faveur de la biodiversité au jardin

A **Planter des haies champêtres**
Remplacer les haies monospécifiques (Thuyas, Laurier-cerises...) par des arbres locaux et diversifiés (noisetier, érable champêtre, prunellier, aubépine, charme...).

B **Tailler un arbre en "têtard" ou "trogne"**
Coupe par étêtage d'un arbre, favorisant la formation de cavité, véritables abris et milieu essentiel au cycle de vie d'espèces menacées.

C **Conserver des petites zones non fauchées**
Appliquer une gestion par fauche en alternance (fréquence de la tonte plus faible, différenciation dans le temps et dans l'espace, zone refuge).

D **Préserver des micro-habitats**
Les micro-habitats sont des petits éléments de paysages avec des conditions particulières humidité, température, lumière, etc.). Installer des tas de bois, de pierres ou muret.

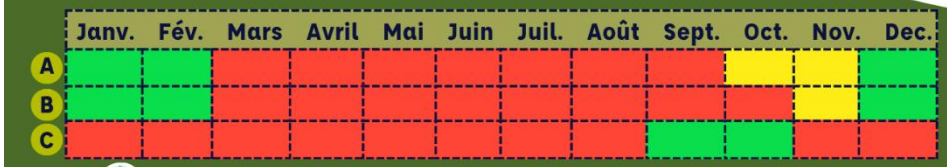
E **Exclure les produits de synthèse**
Certains produits sont encore autorisés (agriculture biologique, , il est conseillé de favoriser des pratiques naturelles de jardinage et accepter d'avoir un pourcentage de perte de production

F **Encourager l'arrêt des éclairages dans les jardins**
Décorative, les lampes extérieures, lumière pour allées... perturbe les organismes des animaux nocturnes. Les éteindre ou les retirer quand il n'y en a pas la nécessité

G **Semer des essences locales**
Afin de soutenir la ressource alimentaire locale, les espèces de fleurs locales offrent une grande diversité de pollens ou nectars pour nourrir les insectes.

H **Créer et entretenir une petite mare**
Les mares sont des milieux de vie très riches et apportent un lieu d'abreuvement pour la faune.

Calendrier



Réalisation SEPANT. 2025. Crédits photos: V. LEDUC, S. DESTERNES & LPO-Des terres et des ailes

AUTRES ACTIONS À L'INITIATIVE DE LA COMMUNE

- Abandon des produits phytosanitaires dès 2005 (terrain de sport) et 2015 pour les espaces verts (avant loi Labbé du 1er janvier 2017)
- Utilisation de plantes vivaces résistante au changement climatique (sècheresse et moins d'arrosage)
- Végétalisation des cours d'écoles
- Installation d'un maraîcher bio et fourniture de repas bio dans les lieux de restauration (70 % dans les écoles et 100 % dans les crèches)









MERCI DE VOTRE ATTENTION

SEPANT

LPO Agir pour la biodiversité

VILLE DE FONDETTES AU CŒUR DU VAL DE LOIRE

Tours métropole Val de Loire

abc